

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2024

PROCÈS VERBAL DE SÉANCE

L'an **deux mille vingt-quatre**, le **deux du mois de février**, les membres du Conseil municipal de la **Commune de BEYRIE-SUR-JOYEUSE**, se sont réunis à **21h** à la salle du Conseil de la mairie, sous la **présidence de Monsieur le Maire, Gilbert DUBLANC** et sur la convocation qui leur a été adressée le 25 janvier 2024.

Tous les membres du Conseil sont présents.

M. Dominique MARIAN est désigné **secrétaire de séance**.

Procès-verbal du Conseil municipal du 7 décembre 2023

Aucune observation n'étant effectuée sur le procès-verbal du précédent Conseil municipal, celui-ci est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil.

Vote du CG et du CA 2023

Le Maire présente le **compte de gestion 2023**, établi par la trésorerie, et correspondant parfaitement au **compte administratif** de la commune.

Le maire détaille les dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2023.

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	263 500,93 €	324 838,28 €
Section d'investissement	219 498,22 €	229 070.79 €

|| La délibération approuvant le compte de gestion 2023 est votée à l'unanimité par les ||
conseillers.

Remarque : concernant la **participation de la commune d'Orsanco** au fonctionnement de l'école, certains conseillers font remarquer que le montant demandé est faible. Il est décidé de mener une réflexion sur ce sujet dans les mois à venir.

Le maire quitte la salle, M. POCHELU, 1^{er} adjoint, fait procéder au vote.

|| La délibération approuvant le compte administratif 2023 est votée à l'unanimité par les ||
conseillers.

Cantine scolaire

Actuellement le prix est à 2.65 €. Cette année, les recettes étant limitées et le prix des matières premières ayant fortement augmenté, le **maire propose une augmentation de 10 centimes** avec la possibilité de maintenir le prix l'an prochain sans augmenter si l'équilibre est maintenu.

|| La délibération fixant le prix des repas de la cantine à 2,75 € est approuvée à ||
l'unanimité par les conseillers.

Associations

Le maire rappelle les **formalités indispensables à accomplir pour toute association sollicitant une subvention publique**, quel qu'en soit le montant. Il est en effet nécessaire désormais de remplir un formulaire (*cerfa n°12156*06*) qui sera joint comme **pièce justificative du versement de la subvention**. Il est particulièrement rappelé aux associations de Beyrie de penser à remplir ce formulaire et à le joindre à toute demande de subvention.

Voirie 2024

Le devis de fauchage de la SARL LACAZE n'a pas augmenté et est chiffré à un montant total de 12 240.00 € TTC.

|| Mme LACAZE s'abstient de voter, les autres conseillers approuvent le devis à ||
l'unanimité.

Travaux Eskaya : M. ELISSONDO présente les travaux qui ont été réalisés, à l'appui d'une vidéo montrant, malgré une pluie faible, une grande quantité d'eau déversée dans les nouvelles canalisations qui démontre que ces travaux étaient indispensables.

Sur la RD8 le CD64 a engagé des travaux en vue du **piégeage de l'eau en partie haute de la propriété de M. ADER** Jean Baptiste, l'enrochement et le drain sont terminés, deux traversées de routes ont été faites, il en reste trois à faire.

Ecole

Une réunion avec le personnel et le maire a eu lieu en mairie le 8 janvier pour discuter de la **réorganisation des plannings** des agents de l'école, notamment au moment du service de la cantine et de la surveillance pendant la pause méridienne. De nouveaux horaires et aménagements ont été proposés, et ont été actés lors du conseil d'école qui a eu lieu en suivant.

Le conseil d'école a donc eu lieu le 8 janvier, juste après la réunion avec le personnel (le compte rendu dans son intégralité peut être consulté et téléchargé sur le site internet de la commune)

- Effectifs : 3 élèves en petite section arrivés en janvier, 53 élèves en tout
- Projet NEFLE : notre école faisons-la ensemble. Projet financé par l'Etat : favoriser le bien-être de tous par l'amélioration de son environnement immédiat, école et village. Mme BERHOUEY a déposé le dossier afin d'obtenir des financements.
- Projet pHARE : lutte contre le harcèlement, présentation du protocole en place et des intervenants possibles en cas de harcèlement.
- Modification des horaires de fonctionnement de l'école et des temps périscolaires pour permettre un encadrement plus efficace des enfants notamment pendant la pause méridienne.

Devis pour la peinture : l'entreprise CLEDON a présenté un devis de 1 815,00 € TTC pour la reprise et la peinture du mur du préau sur lequel les enfants vont réaliser la fresque Street-Art en collaboration avec une artiste financée pour partie par la CAPB. Les travaux seront réalisés pendant les vacances de Pâques.

|| **L'ensemble des conseillers valide le devis.** ||

Bâtiments communaux

→ **Archimautenia** : la subvention de 4000,00 € a été validée par le Conseil départemental suite à la transmission des dernières factures et documents. Elle est en cours de paiement. La commune a postulé pour une prime CEE concernant les travaux sur les menuiseries.

→ **Salle multi activités** : les offres des entreprises pour les travaux sont en cours d'analyse et des questions sont posées aux entreprises. Un COPIL est fixé le lundi 12 février à 14h pour examiner le retour des offres.

PLUi Amikuze

Eric POCHELU, Benat LARRAMENDY, Olivier LUCU et le maire ont participé à la dernière réunion qui s'est déroulée à Beyrie le 22 janvier.

M. POCHELU expose l'avancée des discussions, notamment **les terrains en dehors du bourg qui ne seront plus constructibles** car il n'y a pas de **minimum de 5 maisons**. En revanche, **au niveau du bourg les terrains conservent leur constructibilité** d'office.

Le Maire précise la **difficulté de l'exercice** car il y a encore de nombreuses étapes à passer qui nécessiteront les accords des différents acteurs. Sachant qu'il y a **70 ha à se partager entre les 28 communes** avec certaines qui ont déjà bien avancé leur consommation d'hectares (toutes les constructions intervenues depuis janvier 2022 sont comptabilisées), les négociations sont parfois tendues. La préfecture a fixé comme objectif le **vote du PLUi avant les prochaines élections municipales** de 2026 en précisant que si aucun accord ne peut être trouvé, les services de l'Etat seront contraints de prendre la main et de fixer eux-mêmes les zones.

Le samedi 10 février à 10h à la salle Saint-Louis de SAINT-PALAIS une réunion publique est organisée.

TE64 (ancien SDEPA)

La Commune a perçu 11 283,23 € au titre de la **TCCFE** (taxe communale sur la consommation finale d'électricité), montant supérieur à l'an dernier car **5 semestres ont été perçus** d'un coup.

M. MARIAN a assisté à une réunion au cours de laquelle les discussions portaient sur **l'augmentation à prévoir des budgets** pour faire face aux augmentations importantes des dépenses (notamment les frais bancaires), mais cela n'a pas pu être voté car **le quorum n'était pas atteint**. Pour l'instant il n'y a pas de nouvelle réunion prévue.

Bois de Mixe

Une **AG a eu lieu le 12 décembre 2023**, le quorum a été atteint de justesse.

- Point sur les **ventes de bois** fait par l'agent de l'ONF
- Présentation des **réalisations budgétaires 2023** et du **budget prévisionnel pour 2024**
- **Délibérations** :
 - . adhésion au *parc naturel Montagne basque* qui regroupe 111 communes sur 158
 - . passage à la *nomenclature M57*
 - . *vente aux particuliers* du bois façonné
 - . *demande de DETR* pour la deuxième tranche de travaux concernant *la tour d'observation* avec une augmentation conséquente du devis
 - . *prime pouvoir d'achat* pour les agents
- **L'inauguration de la première tranche de travaux** se fera un samedi dans les semaines à venir.

PLR Amikuze (plan local de randonnées)

Daniel AMESTOY a assisté à la réunion du PLR : **11 itinéraires** vont être proposés par audit du terrain et étude de faisabilité. Un itinéraire de VTT passerait dans les bois de Beyrie mais pour l'instant rien n'est définitif.

ADEM

M. Olivier LUCU présente la réunion du 9 décembre 2023 :

- **Écobuages** : Mme LAPIX de la chambre d'agriculture a fait un exposé présentant les **bilans des écobuages** réalisés en 2023. Les responsables doivent **avoir l'autorisation sur eux pendant l'écobuage**. Des **plaintes** sont remontées concernant les **agents de l'ONF qui seraient hostiles aux écobuages** et dresseraient des PV pas toujours justifiés.
- **Chiens de gardiennage en montagne** : il y a de plus en plus **d'attaques des randonneurs par les patous** (il faut environ 1 chien pour 90 brebis et pour avoir des aides il faut des patous donc il y en a de plus en plus, 40% de demandes en plus l'an dernier). Le patou est actuellement un **chien de protection** qui devrait passer en **chien de travail** pour que les assurances répondent plus facilement en cas d'attaques.

Urbanisme

Autorisations d'urbanisme depuis le conseil du 07 Décembre 2023

PC 23B0003 accordé	GAEC TOCOUA : reconstruction à l'identique du bâtiment agricole sinistré lors de l'incendie	DP 24B0001 accordée	ETCHAMENDY ARNAUD : panneaux photovoltaïques
PC 23B0004 Accordé	COMMUNE : construction d'une salle multi activités/cantine	DP 24B0002 accordée	BETAT JEAN-DENIS : construction d'un chenil
PC 23B0005 Demandé	LAGOURGUE ALBERT : rénovation complète d'une maison existante	DP 24B0003 accordée	HAMELIN JOHANN : Modification des ouvertures de la façade sud + changement des menuiseries
		DP 24B0004 accordée	POCHELU SERGE : panneaux photovoltaïques
CUa 24B0001	Demandé par l'office notarial d'Espelette, pour les parcelles section B, numéros 573, 574, 575, 1544 et 1546	DP 24B0005 accordée	IBAR JEANNETTE : remplacement des menuiseries
		DP 24B0006 accordée	MENET POMME PHILIPPE : panneaux photovoltaïques

Politique linguistique basque

Mme DAVANT de la CAPB est venue en mairie présenter le **dispositif en faveur de la langue basque** proposé par la CAPB, avec des **offres concernant les traductions** et des **propositions de formation professionnelle** pour les agents souhaitant apprendre la langue basque. Ces services vont permettre à la Commune de traduire le messenger et le site internet en basque, et de proposer à la secrétaire de mairie d'apprendre la langue, puisqu'elle a confirmé être intéressée.

Mme DAVANT nous a également présenté **les kits qui peuvent être mis à disposition des associations** pour toutes leurs organisations d'évènements de manière à **transmettre la langue basque également dans ces moments festifs**. Il **suffit aux associations de se présenter en mairie** pour que le dispositif leur soit présenté.

Questions diverses

- La mairie sera fermée le mardi 6 février au matin en raison d'un concours que passe la secrétaire de mairie.
- La discussion se porte sur le **départ en retraite de Bernadette INCHASTOICHIPY** au 1^{er} janvier 2024
- **Enduro des poireaux** : l'association a demandé une autorisation pour le dimanche 10 mars, qui leur a été accordée sous réserve du respect des lieux et de l'obtention de l'autorisation des propriétaires concernés.
- **Demande de tables** de la part d'Hervé BORDENAVE pour le weekend du 6 avril, Jean-Marie LUCU s'occupera du transport.
- **Le mur à gauche** est réservé pour le samedi 17 février par l'APE.
- **Les messages** sont prêts à être distribués. Deux erreurs se sont glissées dans le messenger : les décès de M. LE MARREC et de M. ROUDE n'apparaissent pas. Cela a été corrigé dans la version qui a été mise en ligne sur le site internet. Des félicitations sont adressées à Sylvie LANNEMAYOU qui s'est occupée de réaliser le messenger.
- **Site internet** : Tous les **artisans** et les **propriétaires de gîtes** qui le souhaitent peuvent nous donner les informations qu'ils veulent voir présentes sur le site internet.

A 22h30, les conseillers n'ayant plus de questions, la séance est levée